n°45

La Buissière .com

LETTRE D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE LA BUISSIÈRE

NOVEMBRE 2018

///Edito

Chers Buisserans,

Voici la dernière lettre d'information de 2018, quels sont les événements récents ?

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien déroulée toujours avec beaucoup d'émotion entre parents et enfants. Les effectifs sont stables =70 élèves répartis en trois classes CP= 27 CE1 =19 CE2= 24. Toutefois la réorganisation des transports scolaires et les travaux sur les axes ont perturbé le ramassage des élèves. Grace aux diverses informations que les parents m'ont transmis, j'ai pu agir auprès de la CCLG. L'amélioration n'a pas été aussi rapide que nous l'espérions mais aujourd'hui tout semble rentrer dans l'ordre.

Nouveaux habitants

le samedi 6 octobre à la salle des fêtes nous avons accueilli six nouvelles familles. Je regrette que toutes n'est pu se joindre à cet accueil traditionnel. Je leur renouvelle mes souhaits de bienvenue . Tous les autres événements font l'objet d'un article indépendant .Vous trouverez les sujets suivants :

- les problèmes d'eau potable de la ville,
- les travaux secteur des Granges
- la réfection de la route de La Flachère
- la démolition et reconstruction du pont de la Buissière
- la présence du loup sur nos alpages
- la pose de la première pierre de la plateforme colis Alpes sur la ZAE de la Buissière
- les nouveaux jeux sur la place Abbé Perrin

J'aime rappeler que nous sommes dans un village où il fait bon vivre. Cette qualité de vie doit s'entretenir et chacun peut participer à son maintien. Essayons donc ensemble d'apporter notre pierre à cet édifice afin de limiter les quelques incivilités d'une minorité d'enfants et d'adultes. Que ce soit pour la vitesse, les dégradations, les nuisances, quelques règles simples sont à respecter.

Horaires de bricolage et jardinage

Les nuisances liées au bruit seront limité pour votre voisinage si vous respectez l'arrêté préfectoral qui autorise celles-ci selon les jours et heures suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 14h à 19h30 ; les samedis de 9h à midi et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à midi.

Haies

L'entretien des haies qui bordent la voie publique est à la charge de leurs propriétaires. Elles ne doivent pas dépasser la limite parcellaire et empiéter sur la voirie ni gêner la circulation en diminuant la visibilité. En particulier pour le ramassage scolaire, le ramassage des ordures ménagères.

Le stationnement

Le stationnement est souvent une source de tension avec le voisinage à la Buissière. Je rappelle que sur les voiries départementales et communales le stationnement n'est pas autorisé mais seulement toléré. Les places de stationnement n'appartiennent pas aux propriétaires les plus proches.

L'hiver arrive et si nous souhaitons le déneigement ne gênons pas le passage du chasse-neige ni la sortie où l'accès de son voisin. Le déneigement des accès privés et à la charge des habitants.

Animaux

Vous avez des animaux en particulier des chiens qui nécessitent une promenade alors je vous invite à ramasser leurs d'éjections comme le font naturellement certains d'entre vous. Les rues du village, la place de l'église et les terrains de sport ou de jeux ne sont pas appropriés à leur soulagement.

Restons tous associés à cet esprit de village attrayant et attractif qui montre une belle âme. Je vous remercie de votre implication. Bonne lecture et soyez assurés de mon dévouement.

Le Maire, André Maitre

/// Une aire de jeux rajeunie

En mai 2017, après un état des lieux des jeux pour les enfants de notre commune, nous avons pu constater que certains avaient fait leur temps .

Suite à la présentation de ce nouveau projet, le conseil municipal a décidé de procéder au remplacement des plus vétustes, et a opté pour deux jeux en aluminium qui auront une meilleur résistance au temps. L'organisation spatiale et le choix des ensembles ont bénéficié des conseils de professionnels de création et d'installation des aires de jeux.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de remplacement ont commencé à la fin du mois d'août par la dépose des anciens jeux et l'enlèvement du gravier qui n'était plus aux normes actuelles. Une fois cette opération effectuée, l'entreprise KOMPAN retenue pour l'installation est intervenue la semaine suivante pour le montage et la pose.

Ces travaux ont duré environ un mois, avec son lot d'imprévus et de petits soucis de livraison, et puis voilà le jour J est arrivé, les jeux sont enfin ouverts pour nos petits !

Nous avons gardé la balançoire qui est récente, la petite cabane et un jeu sur ressort. En nouveauté, les petits jusqu'à 3 ans ont retrouvé un toboggan adapté à leur âge et à leurs capacités motrices, quant aux plus grands jusqu'à 12 ans, ils ont pu découvrir une structure de jeux "Combinaison multi activités" : Les trois tours proposent chacune leur niveau de difficulté en termes d'escalade : la première tour est accessible à l'aide d'une échelle en acier fixe, la tour centrale demande une certaine concentration avec ses barres d'escalade, et la plus haute tour ne peut être atteinte qu'au moyen de la paroi d'escalade. Dans la première tour, un toboggan classique ramène les enfants au sol. Un filet peut également permettre à l'enfant de gagner la plateforme suivante. Enfin, un pont de singe relie deux des trois tours.

Voilà de quoi laisser les enfants s'amuser ensemble, sous la surveillance des parents bien sûr ... !

Nous avons fait des choix budgétaires pour offrir à la jeunesse du village un bel espace de rencontre, de jeux et de détente et nous savons que les parents des élèves de l'école s'y retrouvent aussi avec plaisir ; cet espace est bien au coeur de la vie de village. Pour ces raisons, nous vous remercions de profiter de cette aire avec respect du matériel et du lieu et bienveillance envers tous.

/// RD 284 : Les travaux vont commencer

La RD 284, qui relie La Buissière et La Flachère, est fermée depuis le passage de la tempête Eleanor, le 6 janvier 2018, ce qui pénalise les riverains et les transports scolaires. Cette départementale, axe principal qui rejoint les 2 villages, est l'une des routes du département qui avait été le plus touchée par ces intempéries. La situation s'est dégradée dans le temps car après l'effondrement de la chaussée dans la partie haute, un second tronçon, 100 mètres en aval, s'est fissuré et menace également de s'écrouler.

En raison de l'ampleur de la situation et de la composition du terrain, des études géotechniques ont été réalisées cet été par le département, et des solutions de réparation ont été présentées aux maires des deux communes, fin septembre. Les travaux estimés à 300 000 euros, financés par le département, devraient être lancés dès le mois de novembre.

Les propriétaires des parcelles voisines de la D284 ont été contacté pour les autorisations de passage des engins nécessaires à la reconstruction. A priori, tous sont favorables, ce qui doit faciliter le début de l'opération.

La route pourrait alors rouvrir avant la fin d'année, si les conditions climatiques le permettent. Au pire le revêtement sera reporté début 2019 mais la chaussée sera ouverte à la circulation.

Un beau cadeau de noël à venir.

/// Le pont de La Buissière

Depuis le printemps 2013, le pont au-dessus de l'Isère reliant les communes du Cheylas et de La Buissière est fermé à la circulation.

Comme vous le savez peut être, la question s'est posée de savoir s'il fallait le réparer ou s'il était préférable de le reconstruire. Une étude a alors été demandée par le département et les conclusions ont été rendues en 2015. Il en est ressorti qu'il est plus sûr pour l'avenir et plus économique de détruire le pont existant et d'en bâtir un nouveau au même endroit.

Une fois la décision actée, il restait encore plusieurs études à réaliser et donc plusieurs mois à ne rien voir arriver …..
Et ce 10 septembre, ça y est, le coup d'envoi des travaux a été donné !

Le démarrage des travaux concerne le détournement de l'Isère et la destruction du pont existant. Cette première phase devrait s'achever fin novembre. Il est en tout prévu dix-neuf mois de travaux s'étalant de septembre 2018 à juin 2020.

Rendez-vous pour l'inauguration !

/// Le loup …. A l'assaut de l'Alpe

Jusqu'à cet été 2018, l'Alpe était un espace préservé de toute trace du loup.

En 2016, des attaques avaient été répertoriées en Chartreuse coté Entremont le Vieux.
En 2017 …. Rien
Et ce 9 août 2018, deux brebis ont été retrouvées égorgées sur l'Alpette de Chapareillan ….. puis dans la nuit du 12 au 13 août, une brebis est retrouvé morte, égorgée, sur l'Alpe.
Les gardes le confirment, il s'agit bien d'attaques de loup. A ce moment, il semble seul mais vu la période des attaques, il n'est pas que de passage.

Les éleveurs s'insurgent, ils demandent des solutions spécifiques pour l'Alpe car la configuration des lieux ne permet pas de parquer aisément les ovins. Ces derniers évoluent sur différentes parties de l'alpage, non accessibles aux vaches. Il est impossible pour le berger de tous les regrouper à un même endroit. Et redescendre les moutons si tôt avec la sécheresse et le manque d'herbe …
Les éleveurs font face et augmentent leur présence au sein des troupeaux mais rien n'y fait, le loup frappe encore et encore …. Une douzaine de bêtes attaquées pour cette fin d'été (principalement sur l'Alpe) outre les bêtes non retrouvées.

Certains éleveurs ne veulent plus prendre de risque, et décident de redescendre leurs troupeaux plus tôt.

Le loup … sa présence est décriée depuis tout temps .
La chasse au loup remonte aux années 800 à 813.

En 813, Charlemagne crée le corps de louveterie.
Cette organisation a pour objectif d'organiser la destruction des nuisibles en général et des loups en particulier. Cette institution existe toujours aujourd'hui, ses fonctions ayant évolué.

La chasse aux loups s'intensifie au 19ème siècle. Des primes sont mises en place et tous les coups sont permis pour exterminer le loup (piège, poison …)
Le dernier loup a officiellement disparu à la fin des années 1930.

Le loup devient une espèce protégée par la convention de Berne signée par la France en 1989.
Et le loup réapparaîtra dans notre pays en 1992.
Depuis, 477 loups ont été recensés.
Sa population croit de 20% par an, ce qui est plus que les prévisions initiales.

1380 attaques indemnisées au 6 août 2018.
27 363 663 €, c'est le montant des indemnisations et coûts dus à la mise en place des mesures de protection en 2017.
10% des attaques se font sur les bovins.

A ce jour, aucune solution infaillible pour prévenir les attaques de loups n'a été trouvée, et le pastoralisme est menacé car si le loup a un rôle sur l'échelle de la biodiversité, les ovins/bovins ont quant à eux un rôle sur la préservation et l'entretien de nos montagnes.

/// Voici un petit point concernant les travaux sur la commune

Les travaux ont commencé en août 2017 et se sont déroulés en deux parties : la première s'est terminée au mois de mai 2018, la seconde a commencé dans la continuité de la première.

Nous allons bientôt en voir la fin !

Il ne reste plus qu'à déposer le réseau France Telecom, (durant les semaines 45 et 46) et effectuer les enrobés (semaines 48 et 49).

Bien entendu, ces dates ne seront maintenues que si le temps le permet. Un dernier effort vous sera demandé : pas de circulation ni de stationnement durant la pose de l'enrobé.

Dans quelques semaines, le village sera tout neuf, sans fils et aux normes ! Les montagnes n'en seront que plus admirées ...

Nous tenons à remercier les riverains concernés pour leur patience.

/// Accueil des nouveaux habitants

Comme chaque année, le conseil municipal organise l'accueil des nouveaux arrivants dans la salle des fêtes du village.

Les sujets abordés par Monsieur le maire sont nombreux : la mise en service récente de l'aire de jeux pour les enfants, les débuts des travaux du pont de La Buissière, les futurs travaux de la route de la Flachère, ceux qui concernent le secteur rue De Granges, de la fourniture d'eau sur La Ville et des futurs travaux pour l'église.

Le maire, André Maître rappelle également les règles de l'art du vivre ensemble, si importantes dans une petite commune comme la nôtre. Après la présentation des différentes associations qui dynamisent le village, il conclut par les moments festifs qui rythment l'année. Après l'élocution, tout le monde se rassemble autour du buffet ; les groupes se forment et les conversations s'animent. On échange ici sur le bus, là-bas sur le PLU, ou l'ouverture de la ZAE ; les sujets ne manquent pas !

Il est maintenant temps de profiter de cet après-midi automnal, nous nous retrouverons dans les rues du village !

/// Pollution eau de La Ville

Vous êtes nombreux à me poser des questions sur cette pollution et c'est légitime. Comme vous, je suis également impacté donc concerné par les mesures à prendre. Cette année, la période d'étiage (niveau d'eau au plus bas) est particulièrement longue. Depuis fin mai, les sources ne suffisent plus à fournir la demande en eau potable. C'est pourquoi le pompage dans les nappes est inévitable. La station du Mayard a été créée à cet effet afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de tout le village.

Certains me disent « Pourquoi avoir choisi cet emplacement ? ». Sachez que ce ne sont pas les élus qui décident de l'emplacement d'un forage. En fonction de nombreux critères dont celui de la protection immédiate, rapprochée et éloignée qui implique des contraintes, des études de terrains et les analyses d'eau réalisées sur plusieurs secteurs envisagés, un hydrogéologue accompagne les services de l'Etat (DDT-ARS) pour le choix du secteur le plus adapté.

Je vous rappelle que depuis le 1er janvier 2018, ce n'est plus le maire qui est responsable des réseaux « eau et assainissement » sur cette compétence qui est dévolue à la Communauté de Communes du Grésivaudan (CCLG) conformément à la loi.

Toutefois, ce n'est pas ce qui enlève mon inquiétude et ma participation avec l'employé communal aux décisions communes avec les leaders du Services des Eaux de la CCLG.

Depuis le début de cette pollution, nous limitons au maximum l'usage du pompage du Mayard. Il ne sert que de complément aux sources et si nécessaire. Le réseau de la rue De Granges pallie celui de La ville par un dosage manuel quotidien. Au fil des jours, nous avons affiné ce dosage afin que le réseau de la rue De Granges (Captage du Bourgeat) ne dépasse pas le seuil minimum.

Pour éviter une maintenance trop lourde du contrôle de ce niveau minimum, la CCLG a fait installer dans ce réservoir un détecteur de niveau bas qui me transmet les alarmes sur mon téléphone portable. Une « pompe à javel » a été également installée au réservoir de La Ville afin d'éviter les dosages manuels quotidiens. Des analyses d'eau sont diligentées via l'ARS au pompage du Mayard et au réservoir de La Ville. Une lettre d'information de la CCLG a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de La Ville. Cette lettre précise bien les deux types de pollution auxquels la CCLG fait face : le DICAMBA dans la nappe du forage et le microbe dans les canalisations qui transmet

un « goût de vase ». Celui-ci, non dangereux pour la santé est traité par javellisation; il devrait disparaître prochainement. Il est insensible aux traitements UV installés dans tous nos réservoirs.

Des informations sont également sur nos sites.

Malgré la présence de molécules de DICAMBA issues d'herbicide, l'ARS, au vu des analyses, maintien que l'eau est consommable. Les derniers prélèvements au Mayard et à la ferme de La Crosse démontre une diminution du DICAMBA et prouve que la pollution est localisée proche de la station.

En conséquence, avec la CCLG, nous envisageons dès l'accord de la DDT et de l'ARS d'installer une vanne de purge sur la conduite du Mayard. L'eau de la nappe sera donc aspirée et rejetée dans le lit du ruisseau de la rue De Granges afin d'épurer rapidement l'environnement de la station de pompage.

De nouvelles analyses contrôleront cette action. Hélas, avant de mettre sous presse nous venons de recevoir le refus de la DDT et de l'ARS.

Après une réunion à la CCLG avec toutes les parties présentes et l'ARS, des objectifs ont été fixés et appliqués. Une nouvelle réunion le 27 septembre en mairie a rassemblé comme prévu les membres du Service des Eaux et ceux de la commission Agriculture-Forêt de la CCLG en présence de l'ARS, des élus et les agriculteurs de La Buissière. L'objectif était de trouver l'origine de cette pollution et d'échanger sur les traitements et dosages d'aujourd'hui. Il a été constaté que cette molécule de DICAMBA a été utilisée il y a plus de 10 ans pour le désherbage des cultures de maïs. Il ne fait plus partie des produits d'aujourd'hui, moins nocifs et employés très dilués. Les agriculteurs ont démontré qu'ils étaient sensibilisés aux traitements et leurs conséquences. Le suivi des produits utilisés et leur dosage font l'objet d'inscriptions sur des registres ad hoc et soumis au contrôle des services de l'Etat.

Des réflexions à long terme sont également menées par le service des Eaux et la commune afin de sécuriser davantage chaque collectivité. Ainsi, un maillage des réseaux avec le Cheylas est envisagé. Le passage de canalisation dans le futur pont est autorisé.

Un maillage avec Pontcharra et la nappe du Breda pourrait alimenter les communes voisines. Les idées ne manquent pas mais ces projets seront longs et coûteux.

En ce qui concerne un ravitaillement en bouteilles pour les habitants de La Ville prise en compte par la CCLG, bien que cette demande ait été abordée, ce projet ne sera pas validé tant que l'eau ne sera pas classée impropre à la consommation par l'ARS. Au vu du manque d'eau au niveau communal, j'ai pris un arrêté temporaire qui interdit toute construction nouvelle tant que nous ne trouverons pas une solution pérenne pour l'alimentation en eau potable.

Comme vous le constatez, face à ces problèmes des actions sont menées à court et long terme.

André maître

/// Horaires de déchetterie

Déchetterie	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
Le Cheylas	Route de la Buissière 38570 Le Cheylas	- Lundi : 14h à 18h (19h en été) - Mardi, Jeudi : de 8h à 12h - Samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeur.sibrecsa@orange.fr
Pontcharra	ZI de pré Brun 38530 Pontcharra	- Mardi et Jeudi : de 14h à 18h (19h en été) - Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeur.sibrecsa@orange.fr
Le Touvet	La Prat 38660 Le Touvet	- Du lundi au Dimanche de 8h30 à 17h45 (Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre)	Service de collecte et Traitement des déchets du Grésivaudan Tél 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

/// Chauffage au bois ?
Quelques conseils de la Communauté de communes

Bien entretenir son appareil

Un appareil bien entretenu c'est un appareil qui fonctionnera mieux et plus longtemps. C'est aussi une garantie pour votre sécurité. Si vous disposez d'un insert/foyer fermé/poêle à bûche, videz fréquemment le cendrier, nettoyez régulièrement la vitre, Si vous disposez d'un poêle à granules, videz régulièrement le cendrier, vérifiez régulièrement le niveau de combustible.

Pensez à faire réaliser l'entretien annuel par un professionnel.

Faire un bon feu

Oubliez tout ce qu'on vous a appris sur la technique d'allumage du feu. Pour réduire les émissions de particules fines on allume le feu par le haut.

Explications :
- On ouvre toutes les arrivées d'air de l'appareil
- On place les bûches puis le petit bois par-dessus
- On dépose sur le tout un allume feu (sans produit pétrolier) puis des petits morceaux de résineux secs
- On allume le feu et on ferme la porte

La clé c'est le tirage !

On ne brûle pas n'importe quoi !

On ne peut pas tout brûler dans une cheminée. Un bon combustible chauffe mieux et pollue moins. Le bois de feuillu dense, sec, stocké dans un abri ventilé et isolé du sol est le meilleur combustible. Attention, le bois souillé, peint, vernis tout comme le bois humide ne se brûle pas, mais se dépose en déchetterie.

Astuces :
- Le bois sec est grisé en bout
- Utilisez des bûches qui ont peu d'écorce
- Sensibles à l'humidité, les plaquettes et granules doivent être stockés dans un endroit étanche à l'eau et à l'air

La vitre s'encrasse rapidement, la flamme vivote et une épaisse fumée se dégage ? Le tirage est insuffisant. Le bois brûle trop vite, la flamme tend vers le blanc l'appareil monte trop en température ? Le tirage est trop élevé.

Dans les deux cas vérifiez la notice de votre appareil, reportez-vous aux préconisations de votre installateur ou contacter l'Espace Info Energie au 04 76 14 00 10.

Toutes ces informations et bien plus encore sur www.le-gresivaudan.fr/chauffagebois

/// Eglise

Pour des raisons financières et techniques, les travaux de rénovation de l'église ont été reportés au printemps 2019. Actuellement, un appel à concurrence est en cours pour effectuer un diagnostic plomb et amiante avant tout travaux. A l'issue, un appel d'offre des entreprises sera effectué.

La première tranche de travaux concerne :

- la réfection totale des toitures (charpente, couverture, zinguerie)
- la maçonnerie (fissures intérieure et extérieure), crépi à repeindre, dalle à désolidariser
- la ferronnerie, vitrail
- l'électricité

Son montant est estimé à 440 000 euros TTC.

La seconde tranche de travaux concerne :

- le chauffage
- la menuiserie
- suite de l'électricité
- suite de la ferronnerie

Son montant est estimé à 400 000 euros TTC.

Le montant des subventions est de 197 500 euros. Le montant des dons est actuellement de 5000 euros.

Voici le bilan afin de sauver notre patrimoine resté trop longtemps sans entretien après des travaux inadaptés il y a 35 ans.

/// ZAC La Buissière

Le 15 octobre 2018, Xavier MALLET, directeur général de La Poste Colissimo et Guillaume de Fougeroux, directeur opérationnel territorial Sud-Est Colis étaient à La Buissière pour présenter le nouveau réseau logistique et industriel de La Poste en compagnie d'autres responsables du groupe en présence du préfet de l'Isère, des sénateurs, députés, président de la CCLG, des maires et des élus locaux.

Une des trois plateformes Colissimo de dernière génération du groupe de La Poste est en construction sur la ZAC de La Buissière. Elle sera opérationnelle avant les fêtes de fin d'année 2019.

C'est un contrat de taille avec un investissement de 27 millions d'euros sur une superficie de 9 000 m^2.

Cette plateforme traitera l'ensemble des colis au départ et à destination de l'Isère, La Savoie et la Haute-Savoie. Soit 22 millions de colis à l'horizon de 2022.

Son équipement de pointe disposera d'un trieur capable de traiter 12000 colis par heure.

L'ambition du groupe La Poste est de tendre vers des livraisons de J+1.

Pour faire tourner cet outil de pointe, 100 emplois locaux seront proposés. Cette plateforme est donc une bonne nouvelle en matière d'emploi sur un secteur géographique qui a particulièrement été touché par la fermeture d'entreprises.

/// Les fenêtres de l'Avent au cœur du village

Depuis quelques années, du **1er au 23 décembre**, les fenêtres s'ouvrent à La Buissière :

Venez partager un moment chaleureux **à partir de 18h jusqu'à 20h en extérieur** (jardin, terrasse, grange, rue, bassin…).

Venez-vous réchauffer le cœur avec un verre de vin chaud et autres bonnes choses que vos hôtes auront préparé ou peut-être, invitez les villageois devant chez vous …Mais pour combien de personnes ? Surprise !!!

Vous voulez décorer votre fenêtre ? Si le cœur vous en dit !

Comment s'inscrire ? Sur le panneau d'affichage de la mairie à partir de maintenant. Vous inscrivez votre nom et votre adresse complète à la date choisie.

Comment savoir chez qui aller prendre l'apéro ? Venez regarder ce même panneau d'affichage ou le panneau lumineux quand vous passez devant.

N'oubliez pas vos gants, votre écharpe, votre bonnet et votre bonne humeur pour partager ce moment convivial !!!

/// Cérémonie du 11 novembre

Cette année, nos cérémonies du 11 novembre auront une saveur particulière.

En effet, nous commémorerons les 100 ans de la fin de la Grande Guerre.

A cette occasion, le Grésivaudan offre un chêne, source de force et de générosité qui sera planté à l'occasion de la cérémonie.

Rendez-vous à 10 h devant la salle des fêtes; nous planterons ce chêne ,la cérémonie aura lieu à l'issue.

N'oubliez-pas de venir découvrir notre dernière exposition commémorative de la Grande Guerre « le retour à la Paix » qui se tiendra au Fort Barraux les week-ends des 10 et 11, 17 et 18 et 24 et 25 novembre.

Le programme est disponible sur notre site ou en mairie.

///« Balade autour du livre » : En piste pour une année 2019 très riche

L'association « Balade autour du livre » a terminé son année en beauté par sa journée balade au fil des rues de La Buissière, sous un soleil chaleureux, des promeneurs heureux et des écrivains ravis de l'accueil des bénévoles. 2019 s'ouvrira sur le théâtre et des actions auprès des écoles du village et de Sainte-Marie-d'Alloix.

La balade a accueilli cette année un écrivain reconnu, Eric Tasset, dont la saga pour adolescents « Thomas Passe-Monde » a connu un grand succès dans l'hexagone. Le concours de nouvelles a permis à plus de 80 amoureux des mots du monde entier (y compris le Canada, l'Afrique, …) de tenter leur chance.

UN PETIT RETOUR EN ARRIÈRE

Dimanche 14 octobre : la 16ème balade autour du livre a attiré un grand nombre de personnes, venues pour les animations, les vingt auteurs présents, dont quelques nouveaux et les vide-bibliothèques chez l'habitant.

Les spectacles de rue du clown Gildas, ainsi que les jeux en bois, installés dans la cour de l'école, ont été une grande réussite, rassemblant petits et grands, avides de rires et de partages.

Il faut remercier les 35 bénévoles qui ont donné de leur temps à cette journée multiculturelle, toujours avec sourire et patience.

UICG : Les cours ont repris en septembre

L'Université Intercommunale du Grésivaudan, partenaire de l'association à La Buissière, est repartie pour 12 séances, le mardi de 18h30 à 20h00, avec la deuxième saison de « L'histoire comparée du judaïsme, du christianisme et de l'islam », menée par Yves Santamaria. Les cours rencontrent encore un franc succès et affiche complet. Malheureusement, en raison de la capacité insuffisante de la salle, il n'a pas été possible de satisfaire à toutes les demandes d'inscription.

Pour tous renseignements, consulter le site www.uicg.fr

A VENIR EN 2019

Mars – Théâtre :

Les « Théâtr'eux » présenteront leur prochaine pièce les 15, 16 et 17 mars 2019 dans le village, et en avril dans des communes avoisinantes.
C'est « Le béret de la tortue », de Jean Dell et Gérald Silbeyras, qui sera à l'affiche.
Les acteurs peaufinent actuellement leurs rôles, avec de temps à autre l'aide de Claude Gavazzeni, le coach qui les aide à parfaire leur jeu, à habiter leur personnage et épater les futurs spectateurs.

Pour tout renseignement complémentaire ou si vous désirez intégrer le groupe des « Théâtr'eux » :

baladeautourdulivre38530@gmail.com

Mars et mai – Accueil de deux auteurs

En mars, à l'école de La Buissière et en mai, à l'école de Sainte-Marie-d'Alloix, les classes de CP à CM2 recevront deux auteurs :

• Mars (date à définir) : les CP, CE1 et CE2 passeront une journée avec Nicolas Julo, auteur/illustrateur de Bandes Dessinées. Avec lui, les enfants s'initieront aux cases et bulles, et tenteront de créer une petite BD.

• Mai (jeudi 23) : les CM1 et CM2 auront la chance de partager les expériences de Claire Rengade, comédienne et autrice de pièces de théâtre, et faire leurs premiers pas sur les planches.

De riches moments en perspective, préparés par l'association, afin de donner aux enfants de nos villages la possibilité de côtoyer des personnalités de talent.

ET TOUJOURS : « LIVRES EN BALADE »

Echange de romans sur les étagères de livres en libre circulation à Pontcharra, Goncelin, Le Touvet, Saint-Vincent-de-Mercuze. « Livres en balade » est un petit coup de pouce salvateur pour les lecteurs et pour la planète. Merci à celles et ceux qui sont en charge des réapprovisionnements.

Depuis quelques années, l'association multiplie ses actions et les diversifie, ses missions étant de toucher les publics les plus divers, à travers des événements multiculturels. Veillons donc à soutenir ces engagements et les bénévoles qui font leur maximum pour répandre ces petits bonheurs.

/// Association Loisirs et Sports

L'activité couture a participé à l'opération octobre rose, en confectionnant des coussins en forme de coeur pour les femmes atteintes de cancer.

Bravo à elles pour leur esprit de solidarité !

PLANNING DES ACTIVITÉS 2018/2019

Lundi (à partir de 16h30) :
Éveil corporel (à partir de 3 ans)
Gym (à partir de 6 ans)
Cuisses Abdos Fessier adultes

Mercredi :
10h15 à 11h15 : Pilates (adultes)
19h00 à 20h00 : Pilates (adultes)

Jeudi :
08h45 à 11h15 : Pilates (adultes)
à partir de 17h00 : Danse modern'jazz (enfants/ados) 3 cours

ÉVÉNEMENTS

Assemblée générale de l'association :
Vendredi 16 novembre à 19H

Vous avez de nouvelles idées d'activités, vous souhaitez participer à la vie de l'association, contactez-nous !

contact.loisirsetsports@gmail.com

Franckie Thuillier : 04 76 45 85 34
Catherine Candela : 04 76 33 98 53
Valérie Torrielli : 06 31 69 49 54

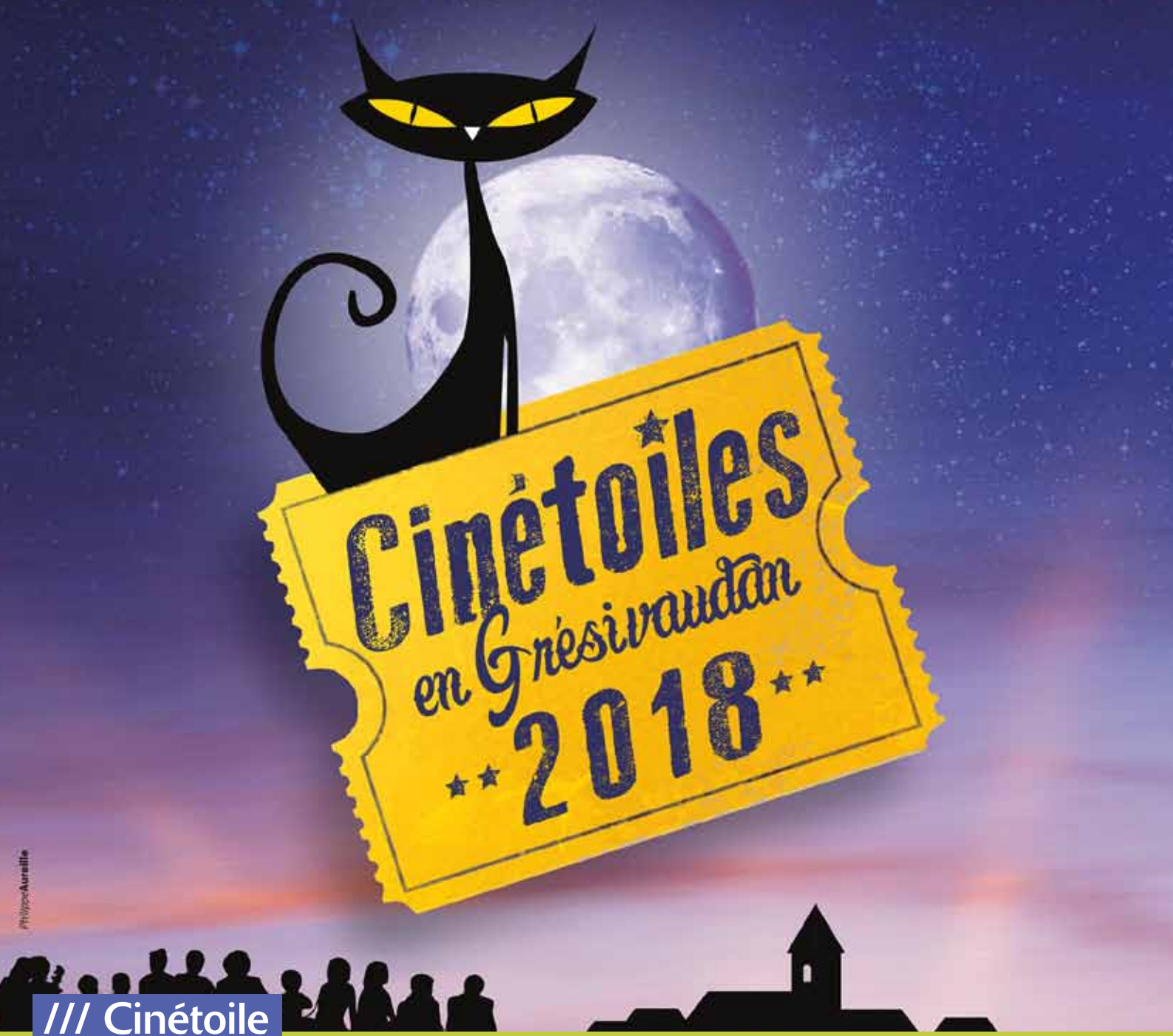

/// Cinétoile

Cette année, pour fêter le jour le plus froid de l'été 2018, le samedi 25 août, des villageois se sont rassemblés sur le terrain de football avec couvertures, chaises et coussins.

C'est à la tombée de la nuit que le film documentaire « La jeune fille et son aigle » *réalisé par Otto Bell a emporté ces courageux spectateurs en Mongolie.*

Ce moment chaleureusement frais est proposé par la Communauté de Commune et l'Espace Aragon, qui, chaque été, de juin à septembre donne rendez-vous aux petits et grands à la belle étoile dans les communes qui en font la demande et qui l'organise; Cette séance est gratuite.

A l'été prochain !

/// A vos agendas

Repas des séniors :
dimanche 2 décembre 11h30 à la salle des fêtes

Goûter de Noël des enfants :
Dimanche 16 décembre à 16h à la salle des fêtes

Vœux du maire :
Dimanche 13 janvier à 11h à la salle des fêtes

Foire des bourgeons :
Dimanche 31 mars 2019

Nos artisans, commerçants et producteurs ...

PONTCHARRA AUTOMOBILES
RN 90
04.76.97.86.70

ANNE SO TRAITEUR
2545 RN90 Batiment le chaos
06.61.92.94.03
annesophiecoquand@yahoo.fr

GRÉSINOIX
105 Chemin Clos
04.76.92.37.45
gresinoix@gmail.com

AFFÛTAGE LAPIERRE
561 rue du Château Daupin
04.76.08.49.22 / 06.80.08.76.84
veronique.lapierre38@orange.fr

GITE « LE BOISSIEU » *Gite de France Isère*
10 place Denis Salvaing de Boissieu 38530 La Buissière
04.76.08.49.19
gilbert.charvet0666@orange.fr

LA GRANGE DU BOISSIEU
EXPOSITIONS D'ART CONTEMPORAIN
Place Denis Salvaing de Boissieu, Le Boissieu
info@lagrangeduboissieu.fr

MAIRIE DE LA BUISSIÈRE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public : *Le matin de 8 à 12 h du LUNDI au VENDREDI*
L'après midi de 16 à 18 h le LUNDI et le VENDREDI

http://www.mairie-la-buissiere.fr/ communelabuissiere@orange.fr 04 76 97 32 13